



**JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES
NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011**



Mise en ligne : mars 2012

Table ronde "la question des lots, ensembles, factices ou réels, unités individuelles, séries...."

Présentation par Jean-luc Martinez, conservateur général du patrimoine, directeur du département des antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre, chargé de la coordination du récolement décennal du musée du Louvre

J'ai répondu avec plaisir à cette invitation. Il s'agit d'être très pragmatique cet après-midi car nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés face au récolement, c'est-à-dire que d'un côté maintenant la réglementation est assez claire pour ce qui concerne les lots depuis les derniers décrets et lois, mais la situation est toujours complexe pour les inventaires anciens. Donc face à cette situation, cette table ronde consiste à voir quelles stratégies ont été mises en œuvre dans tel ou tel musée pour chercher à répondre le mieux possible à ce travail qui est le nôtre. Nous avons déjà parlé des questions connexes, comme le marquage ou la question des collections d'études, car tout cela perturbe justement notre capacité à faire le récolement.

Cet après-midi nous allons essayer d'évoquer les cas complexes qui parfois nous entraînent à certaines décisions : c'est la question des lots, la question des ensembles, qu'ils soient factices ou réels, la question des unités individuelles et des unités estimées. Vous savez tous pour faire le récolement que pour prendre le cas des unités, on nous a demandé justement de distinguer les unités individuelles des unités estimées et cette distinction a paru évidente et s'est imposée tout simplement parce que nous étions confrontés dans les inventaires anciens à un inventaire par lots. Je prends l'exemple simplement des collections archéologiques notamment du département que je dirige. Dans les inventaires du XIX^{ème} Siècle il y a de très nombreuses fois un numéro d'inventaire pour un lot ; ce lot peut être très précisément décrit : « un lot de 27 amphores à vin Rhodien », vous savez que vous en avez 27 dans ce numéro d'inventaire, et puis au contraire cela peut être un lot très imprécis donc « lot de ... ». Le pire chez nous c'est « caisse de tessons de céramique », voilà ça arrive, donc tout ça pour dire dans le travail de récolement comment traite-on cette question des lots ? Il y a aussi des traditions différentes d'un musée à l'autre ; parfois on a ré-inventorié ou on a inventorié par la suite ce qui fait que

cela a complexifié le problème. C'est donc la raison pour laquelle dans le récolement décennal on nous demande de distinguer les unités individuelles des unités estimées, parce que le nombre d'unités estimées peut être supérieur à celui des unités individuelles telles qu'elles peuvent être décomptées par les inventaires.

La question des séries est tout aussi complexe, c'est assez rare dans les départements archéologiques que les objets soient inventoriés par séries donc que le mot série apparaisse en tant que tel. Mais bien entendu la notion de séries dans un inventaire peut entraîner des confusions. Je vous donne un exemple, toujours chez nous au Louvre, aux antiquités grecques, étrusques et romaines. Il s'agit des plaques Campana, parce que qu'est-ce qui ressemble plus à une plaque Campana qu'une autre plaque Campana ? Donc quand vous avez simplement mention « plaque Campana de la même série », vous n'avez pas beaucoup d'éléments pour reconnaître votre objet. Je cite simplement ces éléments pour que vous compreniez quel est l'objet des présentations qui vont suivre. Face à cela, la nouvelle réglementation est assez claire, mais qu'est-ce qu'on fait nous, face à nos inventaires anciens et notamment cela pose un problème de statistiques et de dénombrement qui est absolument fondamental.

On va arriver sans doute à la conclusion mais on va voir selon les différentes pratiques que l'essentiel c'est de se tenir à une pratique et d'être cohérent avec la pratique de son musée jusqu'au bout car le pire serait de changer tous les deux ou trois ans de manière de compter. On va voir des cas très différents ici justement, non pas pour vous donner exactement la marche à suivre en vous disant que c'est exactement comme cela qu'il faut faire et qu'autour de moi j'ai des collègues qui y sont arrivés et que nous on n'y arrive pas... Ce n'est pas ça le sujet, le sujet c'est de montrer comment des musées ont tenté de régler le problème et quelles solutions ils proposent. A chaque fois cela signifie des décisions et l'essentiel c'est d'être cohérent dans cette politique de comptabilité de statistiques. Je donne un exemple, toujours pour les collections archéologiques, nous, nous sommes confrontés, mais vous allez vous reconnaître car dans chacun des musées il y a ce cas-là, au problème des objets qui sont en plusieurs parties. Prenons le cas d'une amphore qui a son couvercle, ce qu'il y a de bien en archéologie grecque c'est que cela arrive très rarement qu'il y ait le couvercle de l'amphore, vous prenez le cas d'un sarcophage étrusque vous avez la cuve du sarcophage et vous avez le couvercle du sarcophage, bien entendu il peut s'agir d'un numéro d'inventaire pour les deux, il peut s'agir de deux numéros d'inventaire, tout existe. Il se peut que le couvercle n'appartienne pas à la cuve de sarcophage ; il se peut que le couvercle de l'amphore n'appartienne pas à l'amphore, etc. tous les cas existent. Cela ne sera pas la même chose de compter deux objets ou un objet. Nous allons revenir sur toutes ces questions parce que comme vous le comprenez, il y a un véritable problème de statistiques et qu'à l'issue du récolement décennal en 2014 on devrait être capable de rapprocher les unités individuelles des unités estimées. C'est ça l'objectif.

Dans la nouvelle réglementation on distingue les lots simples des lots complexes. On définit très clairement ce qu'est un lot simple et un lot complexe, pour autant dans la pratique ce n'est pas si facile que ça, je répète, toujours par rapport aux inventaires anciens. Pour certains collègues, notamment dans les collections d'arts décoratifs et pour les musées-châteaux la question du lot complexe n'est pas évidente, on va y revenir.

Je vous donne simplement l'état dans mon département face à ces questions : j'ai pris la décision pour arriver en 2014 à faire quelque chose et à terminer ce récolement décennal de me contenter de pointage, je le dis ouvertement ici, pour certaines séries, pour certains lots, parce que pour l'instant, dans l'état actuel du récolement au département je ne parviens pas à faire mieux. C'est à dire que si j'avais voulu régler le cas des tessons d'ici 2014, or on en a des milliers dans des caisses plus ou moins ouvertes depuis leur arrivée au Louvre, il est évident qu'on n'aurait jamais réussi à achever ce récolement. Je m'en tiens strictement à la réglementation qui consiste à faire le récolement d'après les séries qu'il faudrait inventorier. Cela ne signifie pas que je n'inventorierai pas un jour ces tessons, mais pour l'instant en accord avec le service des musées de France, je distingue les séries et les lots artificiels que je pointe. Alors qu'est-ce qu'on fait ? on les classe, on les trie, on se dit qu'il faut rechercher les numéros d'inventaire si ces objets ont été inventoriés un jour, ou qu'un jour il faudra les inventorier mais nous nous arrêtons là pour l'instant. Je ne dis pas ça pour nous vanter car on devrait pouvoir faire mieux mais pour l'instant on ne peut pas faire mieux et c'est comme ça qu'on a réglé cette question. J'interrogerai mes collègues tout à l'heure pour savoir justement comment des séries importantes peuvent être traitées.

Le service des musées de France a demandé différentes présentations pour rendre compte d'un certain nombre de cas justement par rapport à cette question de statistiques, de comptabilité des unités. Le cas du département des arts graphiques du musée du Louvre est assez révélateur ; vous allez voir les dispositions qu'ils ont prises pour une collection très importante.

Je vous propose donc un tour d'horizon des situations existantes avant de débattre entre nous des solutions à adopter.